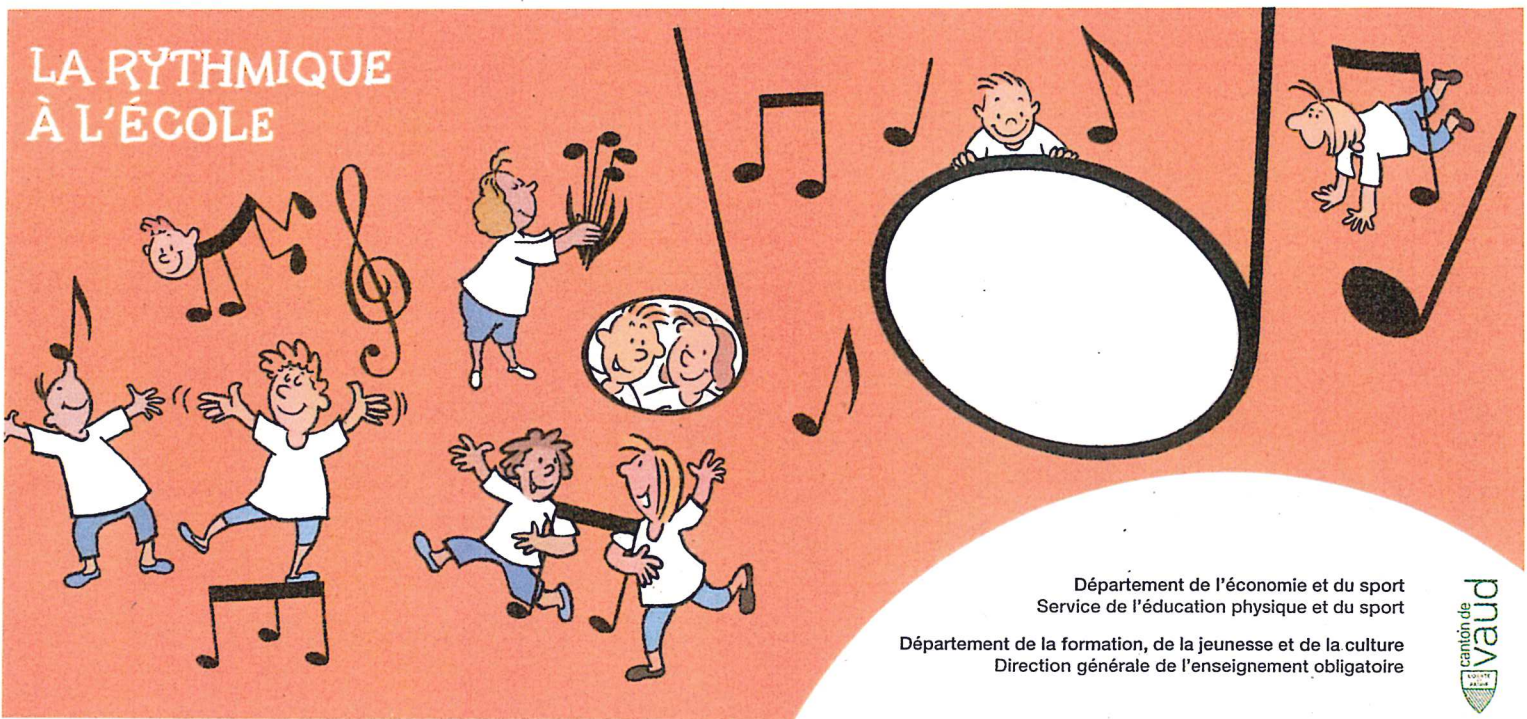


LA RYTHMIQUE À L'ÉCOLE



Département de l'économie et du sport
 Service de l'éducation physique et du sport
 Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
 Direction générale de l'enseignement obligatoire



LA RYTHMIQUE À L'ÉCOLE ENFANTINE

VIVRE ET EXPRIMER LA MUSIQUE AVEC SON CORPS ET DÉVELOPPER SES CAPACITÉS TRANSVERSALES

(PLAN D'ÉTUDES ROMAND CM 11-12)

- Mouvement, coordination, motricité globale et fine, connaissance et maîtrise de son corps, détente

- Gestion de l'espace



- Expression musicale, découverte de musiques de styles et de pays divers
- Collaboration et socialisation

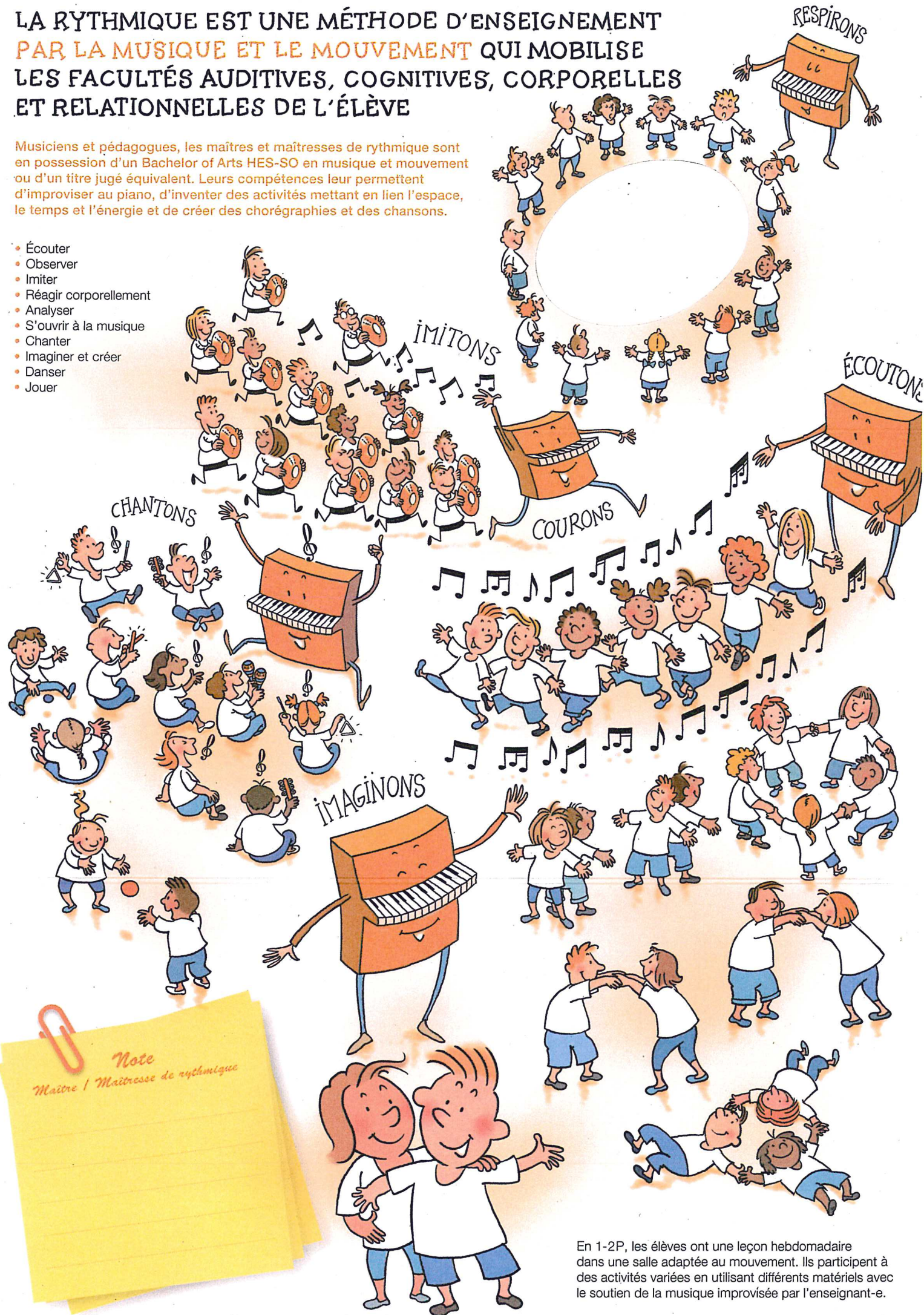
- Éveil des sens
- Créativité et imagination

- Attention, concentration et mémoire
- Affirmation de soi

LA RYTHMIQUE EST UNE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT PAR LA MUSIQUE ET LE MOUVEMENT QUI MOBILISE LES FACULTÉS AUDITIVES, COGNITIVES, CORPORELLES ET RELATIONNELLES DE L'ÉLÈVE

Musiciens et pédagogues, les maîtres et maîtresses de rythmique sont en possession d'un Bachelor of Arts HES-SO en musique et mouvement ou d'un titre jugé équivalent. Leurs compétences leur permettent d'improviser au piano, d'inventer des activités mettant en lien l'espace, le temps et l'énergie et de créer des chorégraphies et des chansons.

- Écouter
- Observer
- Imiter
- Réagir corporellement
- Analyser
- S'ouvrir à la musique
- Chanter
- Imaginer et créer
- Danser
- Jouer



En 1-2P, les élèves ont une leçon hebdomadaire dans une salle adaptée au mouvement. Ils participent à des activités variées en utilisant différents matériels avec le soutien de la musique improvisée par l'enseignant-e.